

## Les enjeux environnementaux en Nouvelle-Calédonie

En résumé, voici ce qui se passe :

La Nouvelle-Calédonie est couverte d'une énorme nappe ophiolitique très riche en métaux, Fe, Ni, Co, Mn, Cr... Il y a par exemple dans le nord, le massif du Koniambo qui est le gisement le plus riche du monde en Ni et qui devrait faire l'objet d'une usine développée par la société canadienne FalconBridge.

Historiquement, depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle il y a eu de nombreuses exploitations minières qui ont déjà énormément perturbé ou détruit l'environnement terrestre et littoral. Le schéma général est : une destruction totale du couvert végétal, une mise à nu du sol, érosion, rejet de millions de tonnes de stériles miniers dans les pentes, ruissellement de tous ces sédiments, encrassement des rivières, puis arrivée des sédiments dans les lagons. Pour la partie marine la perturbation est donc essentiellement une hyper sédimentation, étouffement des platiers de récifs frangeants, turbidité des eaux du lagon et envasement des fonds.

La situation s'était stabilisée dans les années 80 avec la SLN (Société Le Nickel) qui transformait à Nouméa les minerais de différentes mines en lingots de ferro-nickel, exportés ensuite en Europe et au Japon. Il y avait eu de louables tentatives de stabilisation des remblais et même de re-végétalisation des anciens sites miniers. Il n'y avait donc pratiquement plus qu'un pollueur principal. Mais depuis une dizaine d'années se sont développés deux énormes nouveaux projets miniers, celui de Falconbridge au nord, et celui de Goro-nickel au sud avec INCO (autre compagnie canadienne). Falconbridge et INCO viennent d'annoncer leur fusion avec l'américain Phelps Dodge, une transaction de 56 milliards \$ US...). Il faut bien comprendre que ce sont des projets industriels qui, même à l'échelle mondiale sont gigantesques, ont donc dans une petite île peuplée de 235 000 habitants, de monstrueux effets environnementaux.

Le projet du nord par exemple prévoit la création d'un port en eaux profondes pour faire accoster des minéraliers de gros tonnages. Pour acheminer ces bateaux, ils vont creuser dans le lagon NW un chenal d'accès de 4 km de long, 250 m de large et 12 m de profondeur. Les 2 millions de m<sup>3</sup> de sédiments retirés du lagon seront rejetés sur la pente récifale externe par 1000 m de profondeur. Les soi-disant études d'impact, payées par les compagnies minières, essaient de montrer que l'effet sur l'environnement sera négligeable.

Halte aux projets de destruction massive !

Le projet Goro-nickel dans le sud de l'île utilise une technique expérimentale d'extraction des métaux par lixiviation dans les latérites. Il s'agit de faire passer les latérites dans des bains d'acide sulfurique pour dissoudre les métaux puis de neutraliser les boues acides par du carbonate de calcium. Cette usine a déjà détruit plusieurs centaines d'hectares de végétation (dans une zone où elle est endémique à 89%) pour sa simple implantation. On ne parle même pas de la fragmentation des habitats due aux nombreuses routes et zones de dépôts de matériel. Un port en eau profonde a été installé dans la Baie du Prony qui, aux dires de tous les spécialistes, présente des caractéristiques écologiques uniques au monde (GABRIE, C., CROS, A., CHEVILLON, C., DOWNER, A. (eds), 2005. - Analyse éco-régionale marine de Nouvelle-Calédonie. Atelier

d'identification des aires de conservation prioritaires 92 p.). Un tapis roulant réunit ce port à l'usine. L'eau va être pompée dans le lac de Yaté.

Une fois l'usine en route il faudra faire quelque chose des déchets et deux solutions complémentaires sont développées :

- Un long tuyau pour évacuer les rejets liquides en mer ;
- Un bassin de décantation pour les rejets plus solides avec les dimensions suivantes : 1000 m x 1000 m x 80 m !!!

Pour limiter les risques de passage des contaminants dans la nappe phréatique le fond de ce bassin sera couvert d'un liner (= bâche en nylon). Bien sûr, cette énorme cavité risque fort de drainer la nappe phréatique et d'assécher une large auréole. Détruisant encore plus de végétation !

Il n'y a pratiquement pas eu de vraies études d'impact sur cette destruction des écosystèmes terrestres et sur l'évolution des milieux perturbés.

Comme les spécialistes de l'environnement et de la communication de chez INCO sont très expérimentés (et riches), ils n'ont eu aucun mal à détourner l'attention des politiques et du public vers l'extrémité du tuyau qui va rejeter dans le lagon (canal de la Havannah) une bouillasse riche en manganèse avec un peu de chrome hexa valent (Cr6). A grand renfort d'experts et de contre-experts, on va estimer la teneur en Mn, qui comme chacun sait n'est pas toxique.

L'IRD qui a su mettre en avant ses compétences va faire un suivi des métaux lourds (Chrome hexa valent, Cr6 !) dans le lagon sur plusieurs années. Donc, grâce à cette initiative de Fabrice Colin, qui entraîne l'IRD dans son sillage, nous sommes considérés comme les experts grâce auxquels l'environnement est sous surveillance. Comme n'arrête pas de le clamer la Province Sud, le Principe de précaution est respecté ; il s'agit bien de développement durable et ils ne font que suivre les recommandations des experts.

Je pense qu'on se moque du monde, que le principal impact environnemental se situe à terre avec l'implantation des usines elles mêmes (traitement du minerai, centrale d'énergie, base vie...) et de tous les problèmes d'érosion qui en résultent, y compris l'hyper sédimentation lagunaire.

Je pense qu'il ne s'agit pas d'un simple problème de pollution mais bien de menaces sur l'existence même des espèces animales et végétales. En effet, la richesse spécifique est forte sur ces terrains latéritiques (80% d'endémisme) et les aires de répartition sont très réduites. Il y a donc vraiment risque de disparition d'espèces de la planète : il s'agit bien, à proprement parler, d'un génocide ! Et de cela, personne ne se préoccupe.

J'imagine que dans quelques années, lorsqu'il sera devenu évident qu'il s'agit d'une des plus grosses catastrophes écologiques, on commencera à dire que les scientifiques en sont responsables pour n'avoir pas tiré à temps la sonnette d'alarme.

Qu'on le veuille ou non, l'IRD est en train de cautionner cette destruction de l'environnement et cette menace sur les espèces. Est-ce très glorieux pour un organisme scientifique au XXIe siècle ?

J'aimerais bien avoir tort, mais le mensonge est permanent et, en ce moment l'hypocrisie des mineurs, des politiques et de l'IRD dépasse les bornes.

En Kanaky Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, l'environnement nuit gravement... aux affaires !  
Surtout en l'absence d'un Code de l'Environnement. À qui profite le crime ?

Amitiés environnementales et coralliennes,

Bruno VAN PETEGHEM  
2001 Goldman Environmental Prize

88, avenue du Général De Gaulle  
94160 Saint Mandé

France

GSM int'l +33 673377108

brunovp@corailvivant.org

<http://www.goldmanprize.org>

<http://www.corailvivant.org>

En 2001, Bruno Van Peteghem a reçu le Prix Goldman pour l'Environnement (The Goldman Environmental Prize) pour avoir fondé l'association Corail Vivant qui proposait l'inscription intégrale des récifs coralliens de la Nouvelle-Calédonie sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

En Janvier prochain, l'État va enfin proposer à l'UNESCO un dossier pour un classement partiel des récifs et des écosystèmes associés. C'est toujours mieux que rien dans la pratique des " petits pas " habituels.

En août 2003, après les incendies criminels de sa voiture et de sa maison, il a été licencié abusivement ce qui, dans une petite île, vaut expulsion (le canard enchaîné a parlé d'extradition économique ") pour s'être opposé pendant 10 ans et avec succès au député Lafleur et avoir fait annuler le premier projet d'usine GoroNickel-INCO (entreprise canadienne, leader du marché).

Aujourd'hui, les actions contre cette usine sont menées, avec succès au TA de Nouméa, par le peuple autochtone, les Kanak.

En juin dernier, ils ont obtenu l'annulation du 2ème permis, toujours pour des raisons de non respect environnemental.

Ce projet d'implantation d'usine de traitement des latérites de nickel par un procédé hydro-métallurgique (acide sulfurique sous pression à 400°) qui prévoit des rejets de chrome hexavalant (Cr6) dans le lagon !! a été initié avec la bénédiction du Gouvernement SOCIALISTE, et il perdure, aujourd'hui, avec la complicité du gouvernement local et français UMP.

Ce projet, qui n'est absolument pas vital pour le développement économique de l'archipel, engage la gestion de la ressource de nickel et cobalt pour les 100 ans à venir.

Il faut savoir que la Nouvelle-Calédonie représente 1/4 de la réserve mondiale de nickel pour 235 000 habitants, seulement....Et que le code l'environnement ne s'y applique pas ! (pas de loi littorale, et donc, des routes de bord de mer sont en cours de réalisation pour la création du site, débarcadères littoraux alors que l'on pourrait réaliser les plateformes portuaires " off shore ", en dehors du lagon...).

À qui profite le crime ?

Dans un petit pays avec un fort taux d'endémisme (80%), la disparition d'espèces représente, au sens propre du terme, un génocide.

Aujourd'hui, ce projet démesuré et très dangereux, peut encore être arrêté.

Le 24 septembre 2006, les kanak représentatifs de la société civile ont organisé une manifestation de résistance citoyenne qui marquera un réel tournant de leur histoire car l'État, qui a militarisé le site pour que la construction se poursuive alors que le 3ème permis n'a toujours pas été accordé, persiste à vouloir mettre la population devant le fait accompli et alors que les études complémentaires ne sont pas achevées.

Le 21 novembre 2006, le TGI de Paris, a suivi la demande de référé présenté par l'association Rheebeu Nuu, en prononçant l'arrêt de la construction de l'usine Goronickel avec une astreinte journalière de 30 000€.

Création du Comité de soutien Novembre 2006

Le 30 décembre 2006,

N'oubliez de consulter de site web <[rheebunuu.com](http://rheebunuu.com)>

La biodiversité de la Nouvelle-Calédonie a besoin de vous, en urgence.

"Ils avaient promis l'abondance, ils ne laissèrent que des déserts !"

Bruno Van Peteghem - septembre 2006